0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Dotation Horaire Globale 2026-27

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 82
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide la DHG 2026-27
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Après présentation de la DHG prévue pour 2026/27 par monsieur Tazekritt, 7 membres du CA votent pour et 7 membres du CA s'abstiennent. La DHG est votée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	7
Contre :	0
Abstentions :	7
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 13/07/2026 08:49:04

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du compte rendu du dernier CA

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 83
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité le compte rendu du CA du 21/04/2026

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

sur proposition du chef d'établissement, le compte rendu du dernier CA du 21/04/2026 est adopté à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 13/07/2026 08:49:31

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 71
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Vente Matériel :
- 1 machine tour SOMAB Transmab 400 : bien vendu en l'état 800 euros
L'établissement informe les acheteurs que les matériels ne sont plus maintenus et décline toute responsabilité sur la conformité des machines en termes de sécurité.
Les biens ne sont pas inscrits à l'inventaire. Le transport est à la charge de l'acheteur.
- 1 presse plieuse Boutillon PSE2050 : bien vendu en l'état sans commande numérique 2200 euros
L'établissement informe les acheteurs que les matériels ne sont plus maintenus et décline toute responsabilité sur la conformité des machines en termes de sécurité.
Les biens ne sont pas inscrits à l'inventaire. Le transport est à la charge de l'acheteur.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:44:40

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programmation Sorties APPN 2026

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 72
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la programmation des sorties suivantes :

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Sorties d'activités pleine nature pour les élèves de 1ere LP et T CAP la semaine du 14 au 18 septembre 2026.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:45:04

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 73
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

NUITEE: la tarif Nuitée de 14.50 (vote CA du 26/06/2025) comprend la nuitée, le petit déjeuner et le repas du soir.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:45:29

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 74
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2026
Numéro de la DBM : 2600010
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur fond de roulement pour divers frais administratifs (publication annonces légales, frais bancaires, avenant assurance...) pour un montant de 5000 euros
Recettes supplémentaires sur la vente d'objets confectionnés de 1500 euros ouverts sur la ligne AP VIEPRO 0ATELIERS (Fournitures ateliers).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:45:55

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 75
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GRETA Hébergement : Convention d'hébergement des apprentis, la participation financière du GRETA est de 3 euros par repas et 6 euros par nuitées, durée de 3 années scolaires (2026/2027 ; 2027/2028 ; 2028/2029).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:46:22

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 76
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

A.F.T : Partenariat section de conduite routière avec l'AFT.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:46:55

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 77
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SAMAT : Partenariat entreprise pour l'année scolaire 2026/2027.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:47:20

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 78-1
Annule et remplace l'acte n° 78 - 2025-2026
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Radio "De Tout Partout" : Collaboration pour la web radio sur le thème "La logistique du seconde main" pour l'année scolaire 2026/2027, interventions financés par le pass culture à hauteur de 1000 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 09/07/2026 15:51:51

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 79
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Secours Populaire : Collaboration 2026/2027 dans le cadre d'activités pédagogiques en liaison avec les domaines du transport, de la logistique et de la conduite routière ainsi que l'éducation civique et morale.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:48:12

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 80
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Trousse à projets : 2000 euros de dons collectés via la trousse à projets pour le voyage à Tanger prévu au Printemps 2027.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:48:38

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programmation conduite intensive

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 81
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2026
Réuni le : 29/06/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la programmation de la sortie suivante :

Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Conduite intensive : Séjour de 4 jours prévu fin septembre et novembre 2026 pour 2 groupes de terminales, à Strasbourg.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 01/07/2026 08:49:02

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.